

Solutions racinaires Maïs

FICHE D'IDENTITÉ

- **BELOGA®-P** : marque déposée BASF.
- **AMM** : N° 2090113.
- **Composition** : 212,5 g/l de dmta-p + 250 g/l de pendiméthaline.
- **Groupe HRAC** → **DMTA-P** : groupe HRAC **K3**, pendiméthaline groupe HRAC **K1**.
- **Formulation** : EC (Concentré émulsionnable).
- **Usages autorisés** : maïs : 4 l/ha en pré-levée ou post-levée à partir de 1 feuille ; sorgho, millet, moha : 4 l/ha en post-levée à partir de 3 feuilles ; miscanthus : 4 l/ha en post-levée à partir de 3 feuilles ; tournesol : 4 l/ha en pré-levée (jusqu'à BBCH 07).
- **Classement toxicologique** :



DANGER

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Délai avant récolte (DAR)** : 100 jours maïs, millet, moha grain et sorgho / 90 jours pour le maïs, millet, moha fourrage.

• **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m, excepté en culture de Tournesol (50 m). Afin de protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

• **Délai de rentrée dans la culture** : 48 heures après le traitement.

• **Conditions d'emploi** : Délai à respecter entre l'application de BELOGA®-P et l'implantation ou le semis de la culture suivante destinée à l'alimentation humaine :

190 jours pour les légumes racines et tubercules ; 200 jours pour les légumes bulbes ; 200 jours pour les légumes feuilles ; 200 jours pour l'avoine ; 250 jours pour les cultures de crucifères ; 300 jours pour la betterave sucrière ; 200 jours pour les autres cultures.

Remarque :

Les cultures listées ci-dessous ne sont pas concernées par ces restrictions puisque des préparations à base de pendiméthaline ou dmta-p sont autorisées sur ces cultures en France ou en Europe :

- **les légumes racines et tubercules** : carotte, céleris / céleris-rave et scorsonère
- **les légumes bulbes** : ail, échalote et oignon
- **les légumes feuilles** : laitue et autres salades
- **les cultures de crucifères** : chou et colza

Pour **les autres cultures** : asperge, aubergine, concombre, fêverole de printemps, fenouil, haricot, lentille, lupin, maïs, maïs doux, melon, millet, moha, plantes aromatiques pois de conserve, pois-chiche, pois protéagineux de printemps, pomme de terre, tomate, poireau, soja, sorgho, tabac et tournesol.

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits et préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat. III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

10 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS DE LA PULVÉRISATION

AVANT L'APPLICATION

- 1 | Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 | Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 | Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 | Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 | Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 | Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 | Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 | Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 | Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 | Recycler les emballages dans le cadre des collectes **ADIVALOR**. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France Division Agro recommande Osmofilm®.

CONTACTS UTILES

Informations techniques FDS	BASF France Division Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.basf.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Beloga®-P

Solution racinaire à large spectre pour un désherbage économique de votre maïs



www.agro.basf.fr

BASF
We create chemistry

AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT - Édition décembre 2015 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.basf.fr ou www.phytodata.com. 668MAHE1215R. Crédit photos : BASF.

BASF France S.A.S. - Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - www.agro.basf.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Beloga®-P offre une solution de désherbage complète en un passage dans la majorité des cas

Grâce à l'association de deux substances actives aux spectres complémentaires :

- le dmta-p, un anti-graminées puissant
- la pendiméthaline, un anti-dicotylédones à spectre large

Champ d'activité de Beloga®-P appliqué à 3,5 - 4 l/ha en post-semis prélevée du maïs

GRAMINÉES ESTIVALES

Digitaires sp.	
Panic pied-de-coq	
Sétaires sp.	

AUTRES GRAMINÉES ANNUELLES

Pâturin annuel	
Ray-grass d'Italie	
Vulpin	

DICOTYLÉDONES CLASSIQUES

Amarantes sp.	
Chénopodes sp.	
Morelle noire	
Renouée persicaire (et à f. de Patience)	

DICOTYLÉDONES DIFFICILES

Ambrosie à f. d'Armoise	
Arroches sp.	
Datura stramoine	
Fumeterre officinal	
Gaillet gratteron	
Laiterons sp. (issus de graines)	
Linaires sp.	
Mercuriale annuelle	
Pensée des champs	
Renouée des oiseaux	
Renouée liseron	
Véroniques sp.	

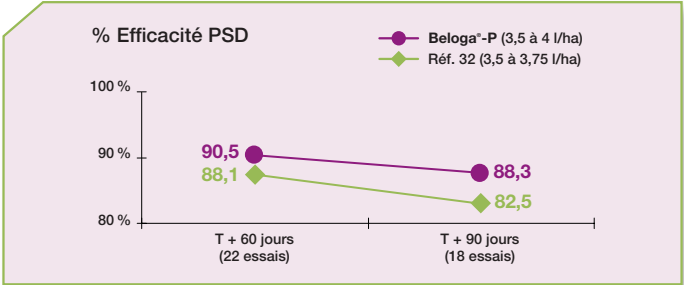
DICOTYLÉDONES DIVERSES*

Capselle bourse-à-pasteur	
Colza (repousses)	
Lamier pourpre	
Matricaire camomille	
Mouron des champs	
Pourpier potager	
Ravenelle	
Rumex sp. (issus de graines)	
Sanve	
Séneçon commun	
Stellaire	

Très sensible (TS) > 95 % Sensible (S) 85-95 % Moyennement sensible (MS) 70-85 % Peu sensible (PS) 50-70 %

185 essais BASF en France, conduits dans diverses situations pédo-climatiques (de favorables à défavorables).
* Sont classées comme dicotylédones diverses, des adventices d'importance régionale.

Beloga®-P : maîtrise des fortes pressions de graminées estivales dès la levée du maïs et pendant plusieurs semaines



Sur graminées estivales, Beloga®-P présente une plus grande persistance d'action

Synthèse de 22 essais BASF. Comparaisons orthogonales à 60 et 90 jours.

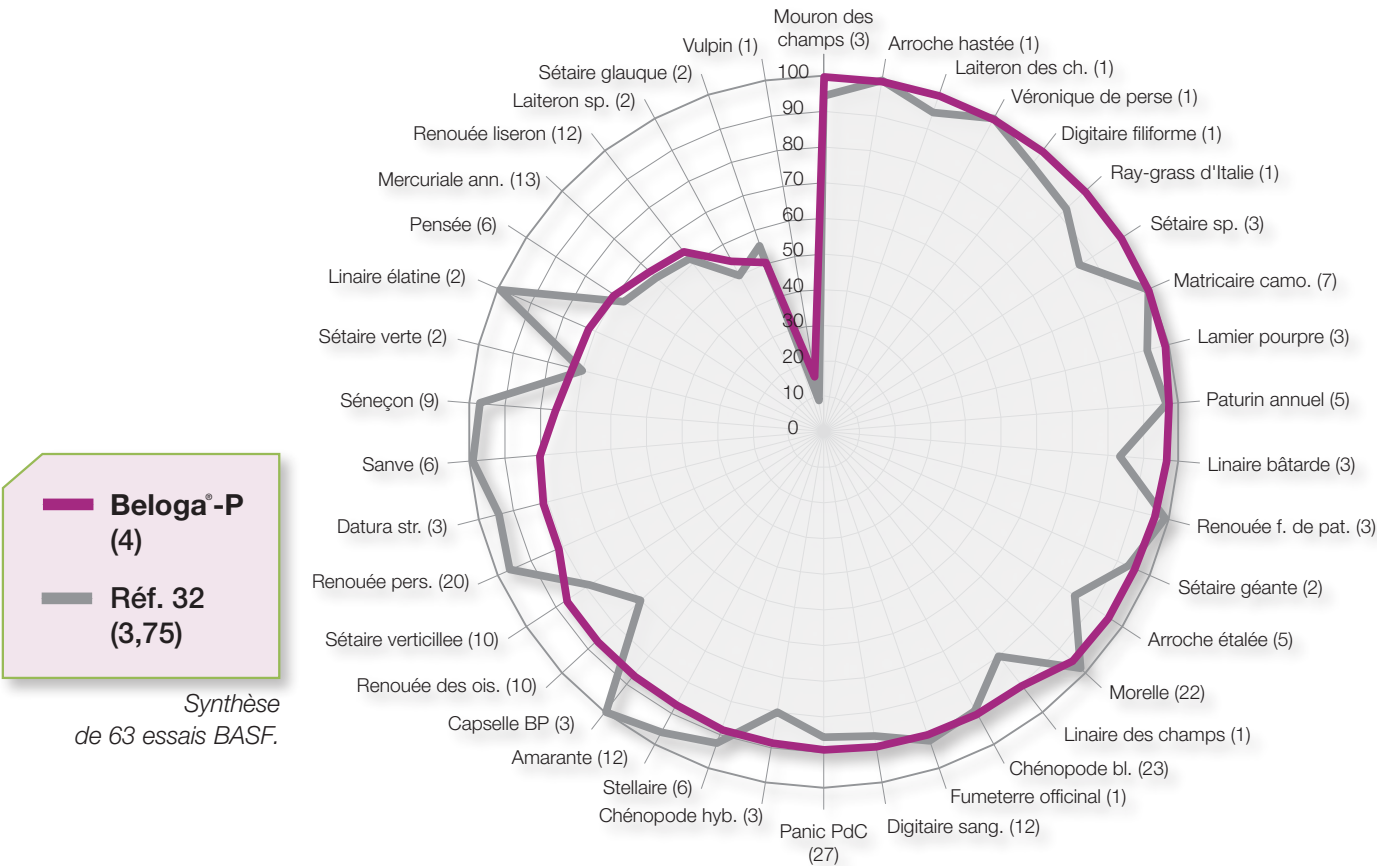
Beloga®-P contrôle les dicots difficiles, telles que la renouée des oiseaux et les véroniques...



...et vous aide à gérer les pensées, les linaires et la mercuriale.



Beloga®-P contrôle les adventices dès le départ de la culture

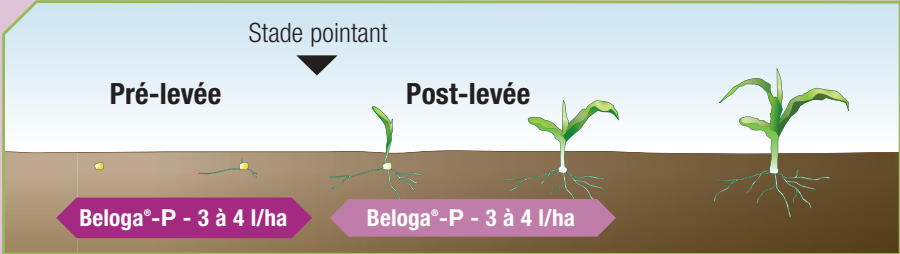


Beloga®-P, une grande souplesse d'utilisation

adaptée aux stratégies de pré et pré-post :

- pour tirer parti des meilleures conditions climatiques (humidité du sol),
- selon la stratégie de désherbage visée,
- seul de 3 à 4 l ou en programme de 3 à 3,5 l.

Préconisations d'emploi



- Ne pas appliquer au stade pointant du maïs

- Une dose adaptée pour chaque type de sol

Type de sol	TERRES À TENDANCE SABLEUSE, LIMONEUSE, FILTRANTE OU BATTANTE : sols limono-sableux, limoneux fins, limoneux fins argileux, sablo-limoneux.		TERRES BIEN POURVUES EN ARGILE (> 30 % ARGILE) TERRES FRANCHES (20 À 30 % ARGILE) : sols argileux, argileux-sableux, argilo-limoneux, limono-argileux, limono-argileux fins, limono-argileux sableux, limoneux.
Taux de Matière Organique du sol	< 3 %	> 3 %	indifférent
Beloga®-P Dose conseillée	3 à 3,5 l/ha	3,5 à 4 l/ha	4 l/ha

L'utilisation de Beloga®-P est déconseillée en sols très filtrants (teneur en sable > 80%) ou très battants (teneur en limon > 85%). Le semis doit être régulier et tous les grains correctement enfouis.